



Le 7 février 2023

Extrait du Procès-Verbal
Résolution 369-2023

Province de Québec
MRC Athabaska
Municipalité de Saint-Valère

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 6 février 2023, 19 h 30, à la salle municipale située au 2 de la rue du Parc Saint-Valère Québec.

Sont présents:

Monsieur Guy Dupuis	Siège 1
Monsieur Jacques Pépin	Siège 2
Monsieur Éric Morissette	Siège 3
Madame Nadia Hébert	Siège 4
Madame Joséane Turgeon	Siège 5
Madame Claudia Quirion	Siège 6

Président de la séance : Monsieur Marcel Normand, maire

Secrétaire de la séance: Annick Girouard

AUTORISATION DE DÉPENSE AU NOM D'ANNICK GIROUARD, DGA.

CONSIDÉRANT QUE madame Annick Girouard agira comme directrice générale adjointe pendant l'absence de la directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE certains achats doivent être payés immédiatement, tels que les envois postaux, les publications et autres;

En conséquence,

Il est proposé par madame Claudia Quirion appuyé par madame Joséane Turgeon et résolu,

QU'UNE autorisation de dépense soit donnée à madame Annick Girouard à titre de directrice générale adjointe pour un montant de 2 500 \$;

QUE le Conseil autorise madame Annick Girouard de déposer une demande à Visa Desjardins pour une carte de crédit d'un maximum de 2 500 \$;



QUE madame Girouard, au nom du Conseil, annule la carte de crédit Visa Desjardins au nom de madame Carole Pigeon et ce à compter du 1^{er} février et jusqu'à son retour au travail.

Adopté à l'unanimité.

Copie conforme.

Donné à Saint-Valère, ce 7^e jour du mois de février 2023.

Annick Girouard
Directrice générale adjointe

